

OPTIMISEZ LE PROJET DE CESSIION DE VOTRE ENTREPRISE

Présenter votre projet de cession à la Commission Transmission pour bénéficier de l'expertise et des conseils de spécialistes de la transmission

DESCRIPTIF

Lors de la commission transmission, en toute confidentialité et gratuitement, vous présenterez votre entreprise, votre projet de cession et les problématiques rencontrées aux professionnels présents : expert-comptable, avocat d'affaires, banquier, notaire et conseiller en gestion du patrimoine. Une vision collégiale avec des pistes de solution vous sera donnée.

En savoir plus sur la [Commission Transmission](#)

INFORMATIONS PRATIQUES

Participation à la Commission sur sélection :

Téléchargez et retournez par email : allo-transmission@ccimp.com, impérativement et au plus tard le 08/06/16, le dossier de candidature complété ; une première sélection des dossiers sera faite en fonction de l'urgence et de l'avancée du dossier.

Le nombre de cédants est limité à 4 ou 5 par commission ; le cédant non sélectionné sera basculé automatiquement de façon prioritaire à la commission suivante.

CONTACT

Fanny GHAZAROSSIAN (allo-transmission@ccimp.com)

Tél. 0810 113 113

ADRESSE ET HORAIRE

Accueil et services aux clients - Marseille

Palais de la Bourse

9 la Canebière

13001 Marseille

Horaires : 12h30 - 15h00 Mensuel

[Voir sur une carte](#)

PARTENAIRES

- Avocat d'affaires
- Expert-Comptable
- Notaire
- Banquier
- Gestionnaire de Patrimoine

